



## 4<sup>ème</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Nous, les Ministres réunis à Mexico les 21 et 22 mars 2006 à l'occasion du 4<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'eau « des actions locales pour un défi mondial »,

1. Réaffirmons le rôle crucial de l'eau et en particulier de l'eau douce dans tous les domaines liés au développement durable, soit, entre autres, l'éradication de la pauvreté et de la faim, la diminution des catastrophes naturelles liées à l'eau, la santé, le développement de l'agriculture et le développement rural, l'énergie hydroélectrique, la sécurité alimentaire, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que dans l'atteinte des objectifs de durabilité et de protection de l'environnement. Nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire d'inclure l'eau et l'assainissement dans les priorités nationales, en particulier dans les stratégies nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté.
2. Réaffirmons notre engagement vis-à-vis des objectifs convenus sur le plan international en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), d'accès à l'eau potable et de moyens élémentaires d'assainissement convenus dans le Plan d'action 21 de la Déclaration du Millénaire et le Plan de Mise en œuvre du Sommet mondial de Johannesburg. Nous rappelons qu'il est toujours urgent et nécessaire d'atteindre ces objectifs et d'assurer le suivi des progrès effectués en vue de leur mise en œuvre, y compris en ce qui concerne l'objectif de réduire de moitié d'ici 2015, la proportion des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable.
3. Réaffirmons en particulier, notre engagement vis-à-vis des décisions adoptées lors de la 13<sup>ème</sup> session de la Commission du développement durable (CDD-13) des Nations Unies en avril 2005, concernant les orientations et les mesures concrètes visant à accélérer la mise en œuvre dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Nous constatons avec intérêt l'importance accordée au renforcement de la durabilité des écosystèmes et saluons la mise en œuvre et l'importance donnée dans certaines régions aux pratiques innovantes telles que la gestion de l'eau de pluie et le développement de projets d'énergie hydraulique. Nous insistons encore sur l'importance de la participation des parties prenantes concernées, en particulier les femmes et les jeunes, dans la planification et la gestion des services liés à l'eau et, s'il y a lieu, dans les processus de prise de décision.
4. Prenons note de la Déclaration Ministérielle du Troisième Forum mondial de l'eau et reconnaissons le travail effectué au sein de l'ONU en appui des États membres en vue d'atteindre lesdits objectifs. À cet égard, nous appuyons le rôle de coordinateur du programme de coordination inter-agences sur l'eau (UN Water) et soulignons qu'il est nécessaire de renforcer le travail effectué dans le cadre de son mandat auprès des organismes, des fonds et des programmes de

l'ONU concernés. Nous apprécions la participation du Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement créé par le Secrétaire général de l'ONU en vue de renforcer les efforts en cours afin d'atteindre les cibles établies en matière d'eau et d'assainissement. Nous exprimons notre appui vis-à-vis d'initiatives telles que la Décennie de l'eau et notre intérêt pour l'initiative WEHAB du Secrétaire général des Nations Unies.

5. Reconnaissons les contributions du 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et de ses processus préparatoires réalisés au niveau régional afin de construire des capacités aux niveaux international, régional et national et de promouvoir l'échange des pratiques optimales et le partage des leçons tirées des expériences internationales en matière d'eau et d'assainissement.
6. Saluons la contribution du Forum en ce qui concerne le suivi assuré en matière d'eau et d'assainissement par la 16<sup>ème</sup> Session de la CDD prévue en 2008, qui jouera un rôle important dans le suivi et l'évaluation des décisions prises en matière d'eau et d'assainissement et les interpénétrations existantes entre ces décisions et les décisions prises dans le cadre de la CDD-13, ainsi que, en tant qu'exemple de la participation coordonnée et de l'implication des gouvernements à tous les niveaux, la contribution de la société civile, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des institutions scientifiques, des partenariats et des institutions financières et d'autres parties prenantes concernées en ce qui concerne les problèmes liés à l'eau.
7. Réaffirmons également les décisions de la 13<sup>ème</sup> session de la Commission du développement durable, selon lesquelles :
  - a) Il faudra augmenter sensiblement les ressources, quelles qu'en soient les sources, de financement, notamment les ressources nationales et l'aide publique au développement, si l'on veut que les pays en développement puissent atteindre les objectifs et les buts de développement convenus sur le plan international y compris ceux annoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (plan de mise en œuvre de Johannesburg) ;
  - b) Les gouvernements sont chargés au premier chef de promouvoir un meilleur accès à l'eau potable, à des moyens d'assainissement de base, à des modes d'occupation du logement sûrs et durables et à des logements décents, en améliorant la gouvernance à tous les niveaux, en créant des conditions et des cadres réglementaires propices aux progrès en ce sens, en adoptant une approche favorable aux pauvres et en associant activement toutes les parties prenantes à leurs initiatives ;
8. Reconnaissons l'importance des politiques nationales et internationales qui encouragent et soutiennent la construction de capacités et la coopération à tous les niveaux afin de construire des capacités et de développer la coopération à tous les niveaux dans le but d'atténuer les risques en matière de catastrophes naturelles liées à l'eau, ce qui comprend les systèmes de prévention et de

précaution, l'évaluation des risques, la sensibilisation des communautés, la capacité de résilience et réaction.

9. Reconnaissons le rôle important que jouent les parlementaires et les autorités locales dans de nombreux pays afin de développer l'accès à l'eau et aux services d'assainissement et d'appuyer la gestion intégrée des ressources en eau. La collaboration efficace avec et entre ces acteurs constitue un facteur clé si l'on souhaite relever les défis et atteindre les objectifs en matière d'eau.
10. Constatons avec plaisir le travail effectué par les parties prenantes concernées tout au long des processus préparatoires régionaux du 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et pendant la durée du Forum et recevons les documents produits à l'issue de ces processus préparatoires par les parties prenantes, qui figurent en annexe de la présente déclaration. S'il y a lieu, ces documents pourront être utilisés en tant que source d'information dans le cadre de notre travail. Nous remercions également les parlementaires et les autorités locales pour leur participation et les points de vue et opinions précieux qu'ils ont exprimés au cours de la session de travail conjointe du 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et prenons note de leurs déclarations qui figurent en annexe de la présente déclaration.
11. Saluons la création, lors du 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, de la banque de données CDD Water Action and Networking Database (CSD WAND), qui constitue un moyen de mettre en oeuvre la décision CDD-13 qui demandait le développement de « moyens pour diffuser en ligne des informations sur la mise en oeuvre et les pratiques optimales » en matière d'eau et d'assainissement. La CDD-WAND servira de plate-forme permettant les échanges d'informations et de pratiques optimales, le partage des leçons apprises des expériences et la promotion des recommandations et accords internationaux pertinents. Nous notons que la CDD-WAND a été élaborée grâce aux informations collectées au cours du cycle CDD 2003-2005 ainsi qu'au Portefeuille des actions pour l'eau – résultant de la Conférence Ministérielle du 3<sup>ème</sup> Forum de l'eau –, auquel s'ajoutent les données concernant les actions locales communiquées lors du 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau.
12. Encourageons toutes les parties prenantes, y compris les agences et organismes nationaux et internationaux, ainsi que les autres forums internationaux et régionaux comme la Semaine de l'eau de Stockholm et les semaines de l'eau des banques régionales de développement, à participer à la collecte et à l'échange d'informations par l'intermédiaire de WAND.
13. Remercions le Gouvernement du Mexique et le Conseil mondial de l'eau en tant qu'organismes du 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau et saluons leur volonté de promouvoir une meilleure gestion de l'eau par des actions dynamiques au niveau local en faveur d'un changement au niveau mondial.

Fait à Mexico, le 22 mars 2006.